Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 7-8

Artikel: Nouvelles de l'Alliance

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-274922

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles de l'Alliance

C'est avec consternation que l'Alliance a pris connaissance de la déclaration au Conseil d'Etat du canton de Zoug, qu'une motion venait d'être déposée par Marguerite Spillmann, concernant l'égalité des chances pour filles et garçons dans les écoles : Cette motion dit en fait, que cette égalité est inutile, en s'appuyant sur la génétique et le droit familial actuel.

L'Alliance s'oppose vivement à ce que l'ancienne image du rôle de la femme reste une fois de plus fixée traditionnellement par l'inégalité des possibilités d'éducation scolaires et par la restriction de la formation professionnelle.

L'Alliance continue à lutter pour que dans tous les cantons suisses les garçons et les filles aient le droit de suivre les mêmes cours à l'école.

Solidarité avec une réfugiée du Chili

Grâce aux institutions philantropiques suisses, au Département fédéral de justice et police, à l'Ambassade de Suisse à Santiago, et à l'engagement personnel de la présidente de l'ASF, une jeune institutrice de 22 ans, célibataire, a pu venir en Suisse après avoir passé plusieurs mois dans les prisons chiliennes. Elle s'appelle Mirna D. et va se perfectionner dans son métier en suivant, dès septembre 1977, des cours à la Faculté de pédagogie de l'Université de Genève. Maintenant elle apprend le français et est logée gratuitement dans une famille. Il faudra lui assurer une pension de Fr. 500.— dès septembre et ceci pendant dix mois.

L'ASF espère trouver parmi ses membres assez de femmes qui s'engagent à payer au minimum Fr. 10.— par mois pendant cette période. Si une lectrice de « Femmes Suisses » voulait également contribuer à cette pension, elle est priée de s'adresser au secrétariat de l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF) 60, Winterthurerstrasse, 8006 Zurich

Glaces, crèmes glacées, sorbets & Cie...

Mais qui l'aurait pensé ? Pour comble de disgrâce Par le chaud qu'il faisait nous n'avions point de glace Point de glace, bon Dieu! Dans le fort de l'été...

Poilen

moins 3% de matières grasses.

Les produits qui ne font pas partie des

quatre groupes précités sont vendus dans

le commerce sous la désignation commune de glaces. Celles-ci contiennent au

En 1976, il a été consommé, en Suisse, 39 925 679 litres de glaces et crèmes gla-

cées fabriquées industriellement. Comme

les 70% sont fabriqués à base de graisse

butyrique, on peut affirmer que les fabri-

cants suisses de glaces et crèmes glacées

représentent le consommateur le plus im

portant de l'agriculture suisse, puisqu'ils

absorbent en gros 30 millions de litres de

Remplir à moitié un verre à pied de

ace à la fraise. Faire tremper des biscuits

à la cuillère (pélerines) dans du marasquin

et les couper en morceaux. Les poser sur

la glace et les recouvrir de fraises préala

blement sucrées et arrosées d'un peu de

jus de citron. Garnir de crème fouettée.

Remplir de framboises sucrées et

arrosées d'un peu de citron le fond d'un verre ballon. Napper de crème fouettée

sucrée, recouvrir de framboises, Placer

une boule de glace à la vanille et décorer

d'une rosace de crème surmontée d'une

Coupe Chaperon-Rouge

lait chaque année.

Recettes

Coupe Plein-Été

Coupe Mi-Août

framboise.

Depuis 10 ans, la consommation de glaces en Suisse a presque quintuplé. On en consomme annuellement 6,3 litres par habitant. Pourquoi cet engouement au cours de cette dernière décennie ? Il est dû à différents factures

Alors que jadis, les glaces ne se consommaient que dans les salons de thé, elles se vendent aujourd'hui à tous les coins de rue. Plus de la moitié des ventes ont lieu dans les kiosques, les supermarchès et les cinémas. Il a donc fallu modifier la présentation en fonction de cette nouvelle forme de marché et créer des articles qui répondent aux besoins de consommation, blocs, sucettes, gobelets, coupes, tourtes.

Avec l'augmentation spectaculaire des ventes des congélateurs ménagers, les maîtresses de maison ont la possibilité de stocker à domicile les desserts glacés.

Tous ces facteurs ont grandement contribué à l'augmentation de la consommation des glaces. Mais n'oublions pas le plus important: la qualité.

Pourquoi les crèmes glacées nées de l'industrie sont-elles si parfaites de qualité, raffinées de goût, si onctueuses? Parcequ'elles contiennent les meilleures matières premières naturelles: crème, lait, sucre, chocolat, fruits, ce qui en fait un aliment sain. 100 g. de crème glacée, soit deux grosses boules, correspondent à 155 galories environ, 3,5 g. de protéines, 7 g. de lipides, 19 g. de glucides et 120 g. de calcium.

Les glaces rafraîchissent sans refroidir. Leur teneur en matière grasse permet de les classer en grands groupes.

On se demande souvent quelle est la différence entre une glace, un sorbet ou une crème glacée. Ces différents produits sont soumis à une réglementation très stricte du Service d'Hygiène Publique. On distingue cinq sortes différents. L'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires délimite de façon très nette ce qu'est la crème glacée.

L'article 248b précise que la crème glacée doit contenir 8% de matière grasse butyrique (graisse provenant du lait). La glace au lait est, comme son nom l'indique, à base de lait avec 3% de matière grasse butyrique. Le sorbet, quant à lui, ne contient pas de matière grasse. Les glaces à l'eau ne contiennent ni lait ni corps gras.

Le comité national de l'Union suisse des Amies de la jeune Fille vous informe que la nouvelle présidente nationale est

Frau L. Vontobel-Frick, 150, Seestrasse, 8700 Küsnacht tel. 01/9106129

les a soutenus financièrement. De nouveaux groupes vont être formés dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud, peut-être ailleurs. Toute femme désirant être renseignée sur ces rencontres peut téléphoner ou écrire aux adresses suivantes : Genève: Wendela SALM, 30 rue Moillepeau. 1211 Petit-Saconnex (022/33 13 69)

Ces groupes sont dus à l'initiative de

l'Alliance de sociétés féminines suisses qui

ou BIS, 13, rue Verdaine (022/218311).

Neuchâtel: Simone SCHAPPI, rue Léon
Berthoud 2, 2000 Neuchâtel, Tél.
(038/240470)

Denise Ramseyer, Point du Jour 28, 2300 La Chaux-de-Fonds (039/225695) Vaud : Françoise CHAMPOUD, rue Voltaire 5, 1006 Lausanne (021/269072) Mireille FEIHL, rue St-Bernard 1, 1510 Moudon (021/951388, de 13h.30 à 16h.

Valais: Charlotte de WOLFF, Gravelone 62, 1950 Sion (027/222275)

sauf le jeudi)

Lors d'une conférence de presse récente, le Centre de liaison des associations féminines vaudoises présentait le bilan des rencontres d'Orientation personnelle (ORPER) de l'hiver 1976-77. Quelques participantes à ces rencontres étaient même là pour témoigner de leur satisfaction d'avoir participé à quelque chose qu'elles jugaient enrichissant:

— l'une disait à quel point le contact avec d'autres femmes ayant les mêmes problèmes, des difficultés souvent plus grandes qu'elle, lui avait permis de considérer sa propre situation avec plus de réalisme: finies les grandes ambitions, l'heure de l'action concrète était venue; elle se sentait sortir d'un certain enlisement et avait décidé de reprendre une formation professionnelle.

Groupes d'orientation personnelle (ORPER)

une autre savait, avant de particier au cycles de rencontres, quel travail elle allait choisir, ses enfants étant élevés; elle n'y avait jamais été encouragée par son mari; le contact avec d'autres femmes va lui donner le courage nécessaire pour discuter à fond avec son entourage, mari et enfants, afin que chacun prenne désormais des responsabilités qu'elle assumait jusqu'alors seule, dans la vie familiale.

— la dernière, plus âgée, qui n'en était plus à se poser des questions sur un éventuel recyclage, a cherché à rencontrer de plus jeunes femmes, à mieux se connaître elle-même.

Les animatrices (2 par groupes de 10 à 13) ont fait remplir un questionnaire à leurs participantes, après le cycle de rencontres. 34 sur 60 questionnaires sont rentrés. Les motivations pour l'inscription, le plus souvent citées, sont celles-cirrencontrer d'autres femmes, mieux me connaître, me donner du courage pour entreprendre quelque chose de nouveau, faire le point avec moi-même, trouver un meilleur équilibre affectif et psychologique». Ces attentes étaient bien celles qui avaient été exprimées au départ, ce qui explique la participation suivie et le fait qu'il

n'y a eu que 2 abandons en cours de route. Il est intéressant de relever la conclusion du rapport des animatrices: « Des femmes ont trouvé un lieu pour se dire, se sentir solidaires, se comprendre mieux elles-mêmes. Elles on perçu une autre manière d'être, possible, où l'écoute et la

sentir solidaires, se comprendre mieux elles-mêmes. Elles ont perçu une autre manière d'être, possible, où l'écoute et la confiance aient une plus grande part, et cette nouvelle perception d'elles-mêmes leur a parfois donné le courage d'entreprendre quelque chose hors de leur routine quotidienne.

Les questions qui nous restent sont nombreuses. L'une d'elles est notamment liée au fair que la grande majorité des participantes était d'un milieu socio-culturel relativement élevé ou en tout cas moyen. Est-il possible, et par quels procédés, d'atteindre des femmes plus défavorisées de ce point de vue et dont les difficultés ne sont certainement pas moindres »?

Cette orientation personnelle est certainement une expérience intéressante, je dirais même plus importante. Elle s'inscrit dans la ligne de ce que fait Evelyne Sullerot, dans son RETRAVAILLER, et qui se fera dans un proche avenir chez nous aussi (à Genève l'hiver prochain déjà): l'orientation personnelle, c'est, au fond, la première étape: redonner confiance aux femmes, les fortifier psychiquement, leur enlever leurs hésitations: elles en sortent raffermies, sachant désormais en connaissance de cause si elles veulent reprendre du travail ou rester femmes au fover.

Simone Chapuis

Femmes au travail et femmes au foyer:

LA NÉCESSITÉ DE FAIRE FRONT COMMUN

La Radio romande a invité la psychosociologue Pierrette Sartin et les Lausannoises ont eu l'occasion de l'entendre faire le tour de la situation actuelle des femmes au travail, dans une conférence donnée à la Maison de la femme.

Que retenir de ce vaste propos sinon les aspects qui marquent l'évolution actuelle? A savoir, schématiquement:

La féminisation de la population active est un mouvement qui va se poursuivre—aujourd'hui tout le monde reconnaît l'existence des discriminations qui pénalisent les travailleuses; on constate la modification du rôle économique de la femme: elle n'est plus seulement épargnante mais également productive.

Il y a une idée force de Pierrette Sartin essentielle à propager : il n'y a pas deux catégories de femmes — celles qui travailent à l'extérieur et les femmes au foyer. On a tort de les opposer : toutes les fem-

mes travaillent, toutes les femmes sont défavorisées dans leurs droits politiques et juridiques, la fiscalité, la sécurité sociale, etc. Au lieu de tomber dans le piège que la société leur tend et de se quereller entre elles, les femmes au travail et les femmes au foyer feraient mieux de faire front commun pour exiger les réformes nécessaires.

Une travailleuse sur trois est mère de famille

La formation générale, essentielle à la formation professionnelle, était jusqu'ici inférieure pour les filles. Actuellement, elle est la même que celle des garçons et pourtant — oh! catastrophe, dit Pierrette Sartin — les filles continuent de se diriger vers les carrières prétendues typiquement féminines (sociales, paramédicales, enseignement, couture, vente, etc). Oui travaille? Les femmes issues de

Qui travaille? Les femmes issues de toutes les couches sociales, encore que les ouvriers demeurent les plus réticents face au travail de la femme mariée (en raison de la promiscuité qui règne dans les ateliers ainsi que du fait que la femme y est encore considérée comme un objet sexuel). Les cadres par contre acceptent plus facilement qu'il y a cinq ou six ans l'activité professionnelle de leur femme — pour autant, bien entendu, que ce soit une situation de prestige ou qu'elle soit rentable. Aujourd'hui, une travailleuse sur trois est mère de famille (contre une sur dix en

Quant à l'éternel serpent de mer de l'inégalité des salaires entre hommes et femmes, l'injustice est particulièrement scandaleuse pour les postes de cadres, où elle peut atteindre 40%! Les arguments invoqués pour justifier ces différences ressortissent évidemment au mythe. Certes, on n'ose plus dire que les femmes sont moins intelligentes (mais on continue à prétendre que leur intelligence est analytique et celle des hommes synthétique, et ceci sans qu'aucune étude comparée ait été faite...). On invoque, par contre, la durée plus courte et la discontinuité des carrières féminines.

Que faut-il conclure sinon que la misogynie est plus forte que les lois, car l'êgatité des salaires a bel et bien fait l'objet d'une loi votée en 1972 par la France, «mais on l'a faite exprès si ambiguë, si mal fichue qu'elle est rarement respectée...». Manque de combativité et d'ambition des femmes ? Leur rôle ne serait-il pas plutô de faire triompher les valeurs prétendument féminines — esprit de conciliation, générosité — au lieu d'aller dans le sens de la compétition qui deshumanise notre monde du travail ? » C'est pourquoi il faut qu'elles s'y insérent, toujours plus nombreuses.

Gabrielle Widmer



Cette dame qui s'arrache les cheveux, c'est peut-être à cause de vous : c'est Claudine Richoz qui ne sait plus que faire ou qu'écrire pour que les SIX CENT abonnées qui n'ont pas encore payé leur abonnées qui n'ont pas encore payé leur abonneennt 1977 arrivent à y penser, rempfie un bullectin de versement, affer à la poste. C'est vraiment trop vous demander? Mais alors que faire?

Pierrette Sartin

Pierrette Sartin est Française, licenciée en philosophie. Ancien haut fonctionnaire dans un ministère technique. Expert consultant auprès de l'OCDE et du BIT, pour les problèmes de l'emploi. Elle enseigne à l'Université Laval, à Québec, ainsi qu'à l'Institut d'études supérieures des techniques d'organisation, à Paris. Elle a écrit et continue d'écrire de nombreux ouvrages sur les conditions et le milieu de tra-

Le dernier livre qui vient de paraître aux Editions d'Organisation «Jeunes au travali, jeunes sans travali» s'ajoute à une liste déjà longue: «La femme libérée», «Les cadres et l'intelligence», «La réussite professionnelle», «Forçat du temps», etc.

Pourcentage des femmes dans les Parlements cantonaux (Information ADF)

Argovie	12%	Schaffhouse	6.3 %
Bâle-Campagne	16,3 %	Schwyz	6%
Bâle-Ville	16,2 %	Soleure	4,9%
Berne	7%	Saint-Gall	7,2%
Fribourg	10,8%	Thurgovie	2,3%
Genève	16%	Tessin	11,1%
Glaris	2,6%	Uri	1,6%
Grisons	2,5%	Valais	4.6%
Lucerne	6.5 %	Vaud	7.6%
Neuchâtel	7,8%	Zoug	1.3%
Nidwald	1,7%	Zurich	6.1%
Obwald	2%		- 1
	Moyenne	pour la Suisse: 7,4%	

Disposer une couche de sorbet framboise dans une flûte à champagne, puis une couche de framboises. Couvrir de glace à la vanille, puis d'une nouvelle couche de framboises. Arroser à volonté d'eau-de-vie de framboises. Décorer de crème chantilly.

Fraises en Chaud-Froid

Après avoir lavé des fraises, les sucret et les arroser de jus de citron, Faire macérer au réfrigérateur. Au moment de servir, faire chauffer du kirsch ou du Grand Marnier dans une petite casserole. Y incorporer les fraises au citron. Laisser tiédir les fruits. Sur une assiette résistant à la chaleur, placer deux boules de glace à la vanille. Décorrer de gelée de raisins de mars. Pencher la casserole pour enflammer l'alcool et verser ce dernier ainsi que les fraises sur la glace. Servir aussitôt.